

et forment des écoles, et par ce mouvement spontané et généreux des générations chrétiennes avides de savoir, se forment peu à peu ces vingt-trois universités qui ont préparé de loin et fait enfin le dix-septième siècle et conservé en France, jusqu'à la veille de 89, notre suprématie littéraire et qui ont servi de modèle à toutes les universités étrangères; car, nous en avons couvert la France et tous les Etats européens. Voilà la vérité.

Eh bien, messieurs, parmi ces universités, il en est une, la première, je ne dirai pas par l'ancienneté,—celle d'Oxford, fondée par Alfred le Grand, l'a précédée,—mais la première par l'éclat de son enseignement la renommée de ses maîtres et par son influence, ce fut l'université de Paris, "avec ses quarante-trois collèges de nations," comme on disait alors, très-florissants, attirant à eux les élèves du monde entier et, dans ces collèges, groupant tout ce monde d'écoliers qui venaient entendre ses leçons et ses professeurs les plus renommés.

On l'a nommée, vous le savez, la fille aînée de nos rois; c'est Charles le Sage qui lui a donné ce nom. C'était parfois une fille un peu tumultueuse et qui faisait parler d'elle..... mais définitivement obéissante, studieuse et rangée.

Je lisais ce matin, dans un savant mémoire, que les étudiants anglais s'y comptaient par centaines; et les Espagnols aussi; et nous célébrions hier la fête de l'un des plus illustres. Et quand le Dante, au treizième siècle, voulut couronner, par le grade de docteur, sa renommée naissante, c'est devant l'université de Paris qu'il vint soutenir sa thèse.

Une de ces universités les plus anciennes, et qui a eu sa célébrité, était celle d'Orléans dont vous me permettez de ne vous dire qu'un mot, mais qui ne sera pas sans intérêt pour vous.

Dès le sixième siècle, nous avions nos grandes écoles où s'élevaient les fils de nos rois, et dont Clément V et le roi de France firent cette célèbre université des Loix, où dix nations, la française, la germanique, celle de Lorraine, celles de Champagne, de Normandie, de Picardie, de Guyenne, de Touraine, d'Ecosse, s'empressaient et s'honoraient de venir étudier la jurisprudence; la plus nombreuse de toutes était la nation germanique et j'ai compté moi-même, dans l'espace de deux cent cinquante années, 13,353 étudiants allemands qui avaient quitté leur patrie, pour venir chez nous étudier notre langue, le droit civil et le droit romain.

Leurs noms, car ce n'est pas seulement le chiffre, leurs noms sont encore inscrits, à l'heure qu'il est, dans les annales de notre ville. Parmi ces noms, j'en ai trouvé quelques-uns qui ont attiré mon attention. Ainsi, Ticho-Brahe, le célèbre astronome suédois, nous avait envoyé son fils; Pierre de Roone et Christophe de Bismark lequel était questeur de la nation germanique et qui eut avec les Normands une querelle célèbre dans les annales de notre université; il prétendait que les fils du Danemark, malgré la communauté d'origine, ne devaient pas appartenir à la nation normande, mais à la nation germanique.

Quoi qu'il en soit, tous ces jeunes gens venaient étudier chez nous dans ces écoles devenues l'université de Loix et qui, jusqu'à son dernier jour, a bien mérité ce nom, car c'est à la veille de mourir, pleine de vie, sous les coups de la Convention, qu'elle vous a donné Pothier.

Je dis: sous les coups de la Convention; car il faut l'avouer avec confusion et douleur, tout cela n'existe plus et ce n'est plus pour étudier nos lois que les Allemands nous visitent.

Les vingt-trois universités provinciales, messieurs, plusieurs très-célèbres, toutes très-utiles, foyers féconds et rayonnants de vie intellectuelle, et d'un très-actif mouvement d'esprit, tout cela a été éteint sous le souffle révolutionnaire. Toutes ces magnifiques créations de

nos pères, fruit glorieux des efforts de tant de siècles, tout a été anéanti.

Parmi les étonnements que m'a donnés hier le discours de l'honorable M. Paul Bert, il en est un dont je ne puis me taire, c'est celui que j'ai éprouvé lorsque j'ai vu un esprit aussi sincère que le sien essayer de faire devant nous l'apologie de la Convention en fait d'enseignement. Eh bien, l'année même où la Convention immolait Lavoisier, André Chénier, comme avait été immolé quelque temps auparavant Bailly, cette année-là même, elle ravageait, elle déracinait tout dans le champ de l'instruction publique en France; non seulement quelques branches plus ou moins stériles, mais les rameaux les plus vigoureux, et le tronc glorieux lui-même; non seulement l'université de Paris, mais les vingt-deux autres universités provinciales, mais l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, tout périssait, tout tombait à la fois, et cela sans pitié pour le génie ni pour le peuple. Lavoisier demandait vingt-quatre heures de vie pour achever la solution d'un problème; les vingt-quatre heures lui furent refusées.

André Chénier portait vainement la main avec tristesse à son front en disant: J'avais pourtant là quelque chose! Le sublime et infortuné jeune homme ne savait pas que ceux qui le tuaient ne voulaient pas qu'on eût là quelque chose.

D'un coup, l'instruction primaire, l'instruction secondaire, l'enseignement supérieur, tout fut déclaré laïque, obligatoire et gratuit, comme on le demande aujourd'hui, et tout fut anéanti.

Et que devint alors la France? La France, en fait d'instruction, devint un désert.

J'entends quelques rires se mêler à l'agitation de cette Assemblée. Laissez-moi vous dire qu'il n'y a pas de quoi rire ici, il y a de quoi pleurer. Et ce n'est pas moi qui vous le dis; vous allez entendre les hommes qui vous ont été le plus chers dans la Convention et dans la Révolution. Voici ce qu'ils vous déclarent:

"Les écoles, toutes fermées pendant le régime de la Terreur,—je cite ici M. Charles Dupin,—ne furent fréquentées que par un cinquantième de la population pendant le reste de la République!"

"L'instruction publique est en décadence," disait Daunou que vous citez hier. "Elle est nulle et la dépense est effrayante," disait Gilbert Demplières. "Les écoles sont presque partout désertes," disait M. Chapital.

Un autre disait: "L'activité des écoles centrales—dont on nous vantait hier la fondation—c'est l'activité qui règne dans les tombeaux; la nature seule et le temps y travaillent à la destruction. Si par activité on entend la nomination des professeurs à leurs places et le paiement de leurs honoraires, je conviens qu'on peut leur reconnaître quelque activité. Mais si, par ce mot, on entend la fréquentation des élèves, je soutiens, avec tous les hommes de bonne foi, que jamais mot n'a été plus mal employé."

M. Paul Bert nous disait hier que la Convention, cette grande Assemblée, comme il a cru pouvoir la nommer, avait seule fait une œuvre sérieuse, une œuvre doctrinale,—c'est l'expression étrange dont il s'est servi,—en matière d'enseignement, parce qu'elle a fondé quelques écoles. Oui, elle a fait des décrets qui ont fondé des écoles, mais à condition de ne pas leur laisser le droit de vivre, pas plus qu'à tout ce qui était bon, religieux et honnête.

Chacun sa nature, si nos dissensions ramenaient parmi nous la Convention, elle ferait encore la même chose.

"Ce qui manque aux écoles, disait M. Daru, ce sont les élèves. L'opinion, plus forte que les lois, repousse cette institution."

"Il est temps, disait M. Portalis en l'an X, il est temps que les théories se taisent devant les faits; les professeurs